

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1121660
Date : 14/09/2026
Contact : BERTHY Damien

CONSTRUCTEL - Bureau d'études FIREBOLT pour ORANGE
654 CRS DU 3E MILLENAIRE
BP
ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)
@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC	Permission accordée : Date et signature : (Nom et Prénom) Conforme à la PI du 29/09/2026 Le 30/09/2026 (ET selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Non

Localisation des Travaux
15250 JUSSAC - RD922.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne	400		m. d'artère	400	
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité	11				
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation d'artère aérienne,
Commentaires : Implantation de 11 poteaux télécoms type composite
Echéancier :
Date prévue pour le début des travaux : 21/09/2026
Durée prévisible des travaux : 30.0 Jour(s)
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / Territoire AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 922

Demande de: Constructel

Objet de la demande: Implantation poteaux télécoms type composite

Commune(s): Jussac Lieu-dit : Les Sabatiers

N° de dossier 1121660

Le 29 septembre 2026, nous soussignés

Monsieur David ESCASSUT représentant du SGT d'AURILLAC
Monsieur Damien Berthy représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel

Philippe BENIT

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses	
					Sous Chaussée	Sous accotement				Sous fossé
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L		
922	Cat.1 niv 1		D	SA			A minimum 4 m du bord de la chaussée		11 Supports aériens	

Conformément au plan ci-dessous

Après piquetage réaliser ensemble le 28/09/2026

- * Techniques :
- TT = tranchées traditionnelles
 - TE = tranchées étroites
 - FD = Forage dirigé
 - F = Fonçage
 - SA= Supports aériens



